S13 – SANTÉ & INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Construction de 27 hôpitaux de district et transformation de 200 cases de santé en CSI de type II



Porté par **Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique**
Secrétariat général, Direction des Études et de la Programmation

COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ
170,5 milliards FCFA ≈ 260 millions EUR	**Toutes les régions du Niger**	**PTF**

L'opportunité

Le système de santé est caractérisé par la faiblesse de la couverture sanitaire, qui représente un frein au progrès du pays vers la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) et aux performances globales du système de santé. L'un des défis du système de santé est l'extension de la couverture sanitaire, qui constitue un des axes prioritaires du Plan de Développement Sanitaire et Social (PDSS) 2022-2026, lequel vise à passer d'une couverture de 53,2 % (2021) à 63,56 % (2026). Pour résoudre cet épineux problème, la construction et la mise en fonction de nouveaux centres de santé intégrés et d'hôpitaux de district sont capitales. Il s'agit ici de construire et d'équiper 27 HD et 200 Centres de Santé Intégrés (CSI) de type II.

En outre, à travers leurs composantes, les HD représentent des piliers de la qualité de l'offre des Soins Obstétricaux d'Urgence (SOU) et contribuent à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale, qui constitue un problème majeur de santé publique dans notre pays.

La transformation de 200 cases de santé en CSI s'inscrit aussi dans le plan de la stratégie nationale de CSU (2021-2030). Elle vise à étendre la couverture sanitaire dans les régions où elle est très faible, avec une importante population vivant au-delà de 5 km d'une structure sanitaire. Elle permet aussi de fournir une offre de santé de qualité avec le Paquet Minimum d'Activités adéquat.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
POPULATION CIBLE	Population nigérienne
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

Objectifs

Améliorer l'offre de soins de qualité à la population dans les régions et départements bénéficiaires pour accélérer le progrès vers la CSU

- Transformer et équiper 200 cases de santé en CSI de type II
- Construire et équiper 27 hôpitaux de district

Composantes

1. Construction
2. Équipements

Résultats attendus

Produits

- Les 200 cases de santé sont transformées en CSI de type II
- Les 27 hôpitaux de district sont construits et équipés

Effets

- Amélioration de la couverture sanitaire

Impact

- Amélioration de la santé de la population

Alignement stratégique

Le projet de construction et de mise en fonctionnalité des formations sanitaires s'inscrit dans le Programme de la Refondation de la République 2025-2029, notamment dans son orientation relative à l'accélération des réformes sociales. Il constitue un investissement structurant visant à renforcer durablement l'offre publique de soins, améliorer l'accessibilité géographique et financière aux services de santé, réduire les disparités territoriales et consolider la souveraineté sanitaire du Niger. Son positionnement programmatique repose sur le renforcement de la pyramide sanitaire, à travers le développement des infrastructures de soins primaires et de référence, prioritairement dans les zones présentant les plus importants déficits de couverture sanitaire.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.